Sujet: [INTERNET] A Monsieur Roux commissaire enquêteur,

De:

Date: 25/02/2020 18:15

Pour: pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr

Nous sommes totalement opposés à ce projet de réouverture de carrière de marbre. Le captage d'eau se trouve en dessous de la future exploitation , le SMDEA doit revoir le captage dans un délai de 6 ans? des tests ont été faits le 19 juin 2019 , de ce fait fluorescence dans la rivière et ce jusque St lary . Les vannes ont été fermées ce jour là ? pourquoi? De nombreux problèmes ont été rencontrés bactéries, terre dans l'eau.... Les rejets de sciage vont se déverser directement dans la rivière après avoir été retraités à 85% et les 15% ?

De plus les camions vont passer par la RD qui n'est pas adaptée , route étroite, pas de voies de retournement.

Ce projet va perturber la faune, la flore...

Pas de retombées économiques pour Saint lary , les blocs partent directement en italie , pour être transformés en Chine et Inde.

Perte de valeur des biens.

La route forestière qui mène au sentier découverte sera fermée pour sécurité ceci les meilleurs mois de l'année pour l'activité touristique de Saint lary.

De plus cette société a déjà exercé sans autorisation préfectorale, pouvons nous encore lui faire confiance?

Cointre Robert, Josiane Le Bessadau 09800 SAINT LARY